

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en ligne via l'application Teams.
 - ❖ Environ 40 personnes étaient présentes.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h 05 et s'est terminée à 21 h 15.
-

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Présentation des participants
 2. Mise à jour des travaux, des entraves et des ouvertures
 - Secteur centre
 - Secteur ouest
 - Secteur sud
 - Secteur est
 3. Pistes cyclables
 4. À venir dans le projet Turcot
 5. Communications
 6. Période de questions
 7. Clôture de la rencontre
-

Liste des participants

<i>Citoyens membres du comité (CMC)</i>	
M ^{me} Malaka Ackaoui M ^{me} Suzanne Barwick M ^{me} Virginia Elliot M. Daniel Lambert M. Michael Mossop M ^{me} Jill Precesky M ^{me} Brigitte Stock	
<i>Ministère des Transports (MTQ)</i>	
M ^{me} Sandra Sultana M ^{me} Candice Lospied M ^{me} Fanny Bissonnette	Directrice générale des grands projets Turcot et du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine Directrice p.i. du projet Turcot Conseillère en communication
<i>KPH Turcot (KPHT)</i>	
M. Olivier Beaulieu	Directeur de projet
<i>Ville de Montréal (VdM)</i>	
M ^{me} Marie-Sophie Couture M ^{me} Kisselle Tassi	Chef de section – projet Turcot Chef de division – Études techniques (arr. CDN-NDG)
<i>Ville de Westmount (VdW)</i>	
M. Jonathan Auger	Agent technique en circulation et stationnement
<i>Nationale</i>	
M. Pierre Guillot-Hurtubise	Vice-président principal et leader, Affaires publiques et acceptabilité sociale (animation de la rencontre)

Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

Présentation par le MTQ et KPH Turcot

Pour consulter la présentation faite lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Internet Turcot.

Période de questions

Un suivi sera fait sur les demandes avec un astérisque (*). [Une mise à jour du compte-rendu sera effectuée pour ajouter les réponses.](#)

- Demande quelles sont les solutions envisagées pour enlever les graffiti. **(Malaka Ackaoui)**
 - KPH Turcot : Un enduit, qui facilite l'enlèvement des graffiti, a été appliqué à plusieurs endroits. À la fin des travaux, KPH Turcot viendra nettoyer les graffiti.
- Demande si c'est possible d'avoir une rencontre sur le terrain pour démontrer que l'entrée de l'autoroute 15 en direction nord en provenance de la rue Saint-Jacques est dangereuse pour les piétons. **(Malaka Ackaoui)**
 - Ville : Ce tronçon relève désormais de la Ville et de l'arrondissement. La Ville ira sur les lieux pour trouver une alternative.
- Demande si c'est possible de ne pas procéder à la coupe des talus dans le secteur Décarie. Il y a de nombreux bienfaits à les laisser pousser comme la réduction de la pollution. **(Malaka Ackaoui)**
 - Ville : Un contact à l'exploitation sera donné à M^{me} Ackaoui
- Demande si le projet Turcot a encore de l'impact sur la circulation afin qu'on puisse installer des feux piétons aux intersections de la rue Sherbrooke et de l'avenue Girouard et des boulevards de Maisonneuve Ouest et Décarie. **(Daniel Lambert)**
 - Ville : La Ville devra analyser ces secteurs après toutes les ouvertures du projet Turcot et le contexte de la pandémie.
- Demande s'il est prévu d'installer un grillage ou autre pour empêcher que les oiseaux et les petits animaux accèdent en dessous des structures. * **(Michael Mossop)**

- MTQ : Aucune grille n'est installée sous les structures pour bloquer l'accès aux poutres et aux espaces ouverts où les oiseaux pourraient se percher. La pose de grillage nuirait à l'inspection et l'entretien futur des structures. Par contre, pour les structures composées de poutres-caissons qui comprennent un espace intérieur, toutes les petites ouvertures (évents, drains) sont grillagées pour empêcher les oiseaux d'accéder à la structure.
- Demande si la Ville de Westmount peut enlever les graffiti. **(Michael Mossop)**
 - KPH Turcot : Les ouvrages ne sont pas encore transférés au MTQ et aux Villes. Par la suite, ils pourront faire le nettoyage.
 - MTQ : Les règles de l'exploitation seront vérifiées sur le sujet. *
 - MTQ : Avant la remise des infrastructures au MTQ, KPHT procédera à l'enlèvement des graffitis (printemps 2021). Par la suite, les graffitis sont retirés par le MTQ au printemps et à la fin de la saison estivale. Lorsqu'il s'agit de messages haineux, des actions sont prises immédiatement.
 - Lorsque les terrains seront remis à la Ville, il sera de leur responsabilité de retirer les graffitis.
- Demande qui est responsable du terrain vacant et de son entretien normal aux intersections de l'avenue Greene et de la ruelle Selby. Est-ce possible de retirer la clôture du MTQ, mais que le MTQ puisse conserver ses droits d'accès ? * **(Michael Mossop)**
 - MTQ : Ce n'est pas possible de retirer la clôture, le MTQ doit garder un accès. Une coupe de gazon sera faite prochainement. À vérifier si ce terrain fait partie d'un transfert éventuel à la Ville de Westmount.
 - MTQ : Une partie du terrain est considérée comme excédentaire, le MTQ conservera uniquement une largeur pour lui permettre d'effectuer l'entretien du mur.
- Demande si afin d'éviter les itinérants, c'est possible de remettre comme avant la clôture et les haies du parc Selby entre les avenues Greene et Atwater. * **(Citoyen)**
 - MTQ : C'est la Ville de Westmount qui va aménager le parc. Le MTQ est en discussion avec la Ville pour l'aménagement du parc. À vérifier avec la Ville la façon dont la problématique sera réglée.
 - MTQ : C'est la Ville de Westmount qui va aménager le parc. Le MTQ est en discussion avec la Ville pour l'aménagement du parc. KPHT procédera à l'installation d'une clôture entre le mur de soutènement de la structure de l'avenue Greene et relira la clôture existante vers l'avenue Atwater, d'ici la fin décembre. Une partie de la clôture existante endommagée sera réparée par le MTQ. Aucune haie n'est prévue pour l'instant.

- Demande si des mesures sonores sont prises encore dans le cadre du projet. Est-ce que le niveau sonore à l'ouest de l'avenue Greene de Westmount sera surveillé ? **(Brigitte Stock)**
 - MTQ : Durant les travaux, des mesures étaient prises pour s'assurer que le niveau sonore permis était respecté. À proximité des murs antibruit, des mesures sonores seront prises 5 et 10 ans après le projet Turcot. Étant donné qu'il n'y a pas de murs antibruit dans votre secteur, il n'y aura pas de mesure sonore prise après les travaux.
 - **Rectification de réponse** - Le MTQ rectifiera sa réponse auprès de Mme Stock. En vertu du décret environnemental 890-2010 (condition n° 15) le MTQ doit réaliser un suivi sonore en période d'exploitation un an et cinq ans suivant la mise en service. Il est donc prévu de réaliser en septembre 2021 le suivi sonore un an. Le secteur de Westmount situé au nord de l'A720 (route 136) entre l'échangeur Turcot et l'avenue Atwater est visé par ce suivi même s'il n'y a pas d'écrans antibruit construits dans le cadre du projet Turcot à Westmount. Dans l'hypothèse où les résultats du suivi acoustique démontreraient que les niveaux sonores exigés à la condition n°14 du décret sont dépassés, la mise en œuvre de nouvelles mesures d'atténuation ou des ajustements aux mesures déjà prévues seront envisagés.
- Mentionne qu'une pétition en lien en lien avec les plaintes pour les trains près de la promenade Ronald et des rues avoisinantes a été déposée au Conseil d'administration de la Ville de Montréal-Ouest le 31 août dernier. **(Suzanne Barwick)**
- Demande quel est le plan pour le site de l'autoroute 15 en direction sud en provenance de l'avenue Girouard, car les jerseys temporaires en plastique se dégradent. **(Jill Precesky)**
 - Ville : Ce site ne fait pas partie du projet Turcot. L'arrondissement et les services de l'urbanisme et de mobilité de la Ville verront à la situation.
- Demande un statut sur les lumières et les aménagements dans le secteur de l'avenue Greene et la rue de Courcelle. **(Citoyen)**
 - KPH Turcot : À court terme, c'est presque complété dans ce secteur. Il reste notamment à finaliser les trottoirs et à recevoir les luminaires par la Ville.
- Demande quelle était la qualité de l'air pendant la pandémie. **(Citoyen)**
 - Ville : La demande va être faite au service de l'environnement de la Ville.
- Demande quand le changement officiel de l'autoroute 720 à la route 136 sera complet ? **(Citoyen)**
 - MTQ : Processus de transition et de planification à venir avec la Commission de la toponymie. Le changement se fera progressivement sur toute la signalisation. Les communications précisent toujours que ce tronçon porte le numéro 136.

- Demande si c'est prévu d'enlever les blocs de béton de la rue Saint-Jacques en direction ouest vers l'autoroute 15 en direction nord. **(Citoyen)**
 - Ville : Non, ce n'est pas prévu d'enlever les blocs de béton.
- Demande s'il est prévu d'enlever les blocs de béton dans le secteur Upper-Lachine. **(Citoyen)**
 - Ville : Mentionne que les blocs sont présents pour assurer la sécurité du corridor scolaire. Ils seront retirés lors de l'ajustement de la glissière et de la clôture.
- Demande si c'est normal qu'il y aille des fissures sur les premiers nouveaux ponts d'étagement et si une reconstruction sera nécessaire. **(Citoyen)**
 - KPH Turcot : Un béton à très haute résistance a été utilisé pour les ponts d'étagement, mais peut créer ce phénomène de fissure. Il y a un critère d'acceptation pour la taille de la fissure. Ce n'est pas un problème et une surveillance est effectuée par les équipes.
- Demande pourquoi les autobus ne circulent pas sur la route 136 (A-720). **(Citoyen)**
 - KPH Turcot et Ville : L'aménagement temporaire de la route 136 n'était pas assez large pour les autobus. Le syndicat de la STM a décidé de faire passer les autobus par le réseau supérieur comme l'autoroute 15 en direction sud, la rue Saint-Patrick et l'avenue Atwater. Depuis l'automne dernier, les autobus peuvent circuler à nouveau par la route 136.
- Demande si KPH Turcot aura des pénalités pour les délais contractuels étant donné que le projet se poursuit en 2021. **(Citoyen)**
 - MTQ : Le chantier a été arrêté pendant 7 semaines lors de la pandémie. Les infrastructures seront mises en service d'ici la fin de l'année comme prévu. La correction des déficiences et les aménagements paysagers seront complétés en 2021. L'échéancier est respecté.

Prochaine rencontre du comité de bon voisinage

Étant donné la nature des travaux qu'il reste à faire, il n'y a pas d'autres rencontres de comité de bon voisinage prévues au calendrier.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de communiquer avec l'équipe du projet Turcot. Vous pouvez avoir l'assurance que nous demeurons disponibles pour vous répondre.

- Site Web : www.turcot.gouv.qc.ca
- Téléphone : 514 873-1372

Comité de bon voisinage Turcot NDG-Westmount

Compte rendu de la rencontre n° 30 – 1^{er} septembre 2020



-
- Courriel : turcot.commentaires@transport.gouv.qc.ca
 - Twitter : [@MTQ_Turcot](https://twitter.com/MTQ_Turcot)